



Ville d'Esch-sur-Alzette
Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:
25.11.2010

Date de la convocation des conseillers :
25.11.2010

point de l'ordre du jour no:
05

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 17 décembre 2010

Présents: Mutsch, bourgmestre, Braz, Hinterscheid, Tonnar, échevins, Maroldt, Snel, Roller, Huss, Hildgen, Codello, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Becker, Baum, conseillers, Clement, secrétaire communal.

Absents : Spautz, échevin, Hannen, Knaff, Jaerling, conseillers communaux

Le Conseil Communal;

Objet: Règlements temporaires de la circulation routière; confirmation

Considérant qu'entre le 11.12.2010 et le 17.12.2010 le collège des bourgmestre et échevins n'a pris aucun règlement temporaire de la circulation routière à confirmer par le conseil communal.

En séance

date qu'en tête

Esch-sur-Alzette, le 17.12.2010
Pour expédition conforme,
Le secrétaire communal,

suivent les signatures

Le bourgmestre,